



Conseil de l'Ordre

Bar Council

*Avenue Charles ATANGANA, derrière Mess des Officiers Olézoa*

Loi N°90-59 du 19.12.90 / NIU: M129012787184K

BP 13488 - Tél. 237 652 70 91 22/237 655 72 36 98/ 237 222 22 03 85

[www.barreaucameroun.org](http://www.barreaucameroun.org) - e-mail : [barreau.cameroun@gmail.com](mailto:barreau.cameroun@gmail.com)

*Le Secrétaire de L'Ordre*

*The Bar Secretary*

## **COMMUNIQUE À L'ATTENTION DES AVOCATS ET** **AVOCATS STAGIAIRES**

Le Secrétaire de l'Ordre informe l'ensemble des avocats et avocats stagiaires que les conférences de stage reprendront le **10 Janvier 2025** sur l'ensemble du territoire national suivant le programme qui leur sera communiqué.

Les représentants du Bâtonnier, délégués spéciaux et coordonnateurs chargés des formations dans les différentes régions sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de ces conférences.

*Fait à Yaoundé le 22 Décembre 2025*

**Le Secrétaire de l'Ordre**

**Me ZANGUE Serges Martin**